

*Voici le symbolisme synthétique des armoiries du journal  
Le Droit, établies par l'Institut généalogique Drouin,  
de Montréal et Paris.*



L'IGLE, le plus fort de tous les oiseaux, symbolise précisément le journal Le Droit lui-même dans sa lutte légitime pour le maintien et le triomphe de la justice et du droit, sur le plan catholique et français. Cet oiseau, attribut de saint Jean, patron des imprimeurs, représente aussi une des activités importantes du "Droit": l'imprimerie.

Le "parti de l'un à l'autre", indiquant héraldiquement le passage d'un état à un autre, symbolise le "passage" d'une langue à une autre, c'est-à-dire la traduction, une autre des activités du "Droit".

Les foudres, symbole des ondes et de l'éloquence frappant les foules, représentent ici le poste CKCH, propriété et porte-parole du "Droit".

Le burin, principal outil des graveurs et photograpeurs, sert d'emblème à l'atelier de photogravure de notre journal.

L'écu-en-coeur (i.e. "sur le tout"), position héraldique la plus noble, met en relief le rôle primordial du seul quotidien français de la capitale nationale dans l'interprétation catholique (la croix) et française (la fleurdelys) de la politique du pays.

Les branches d'érable croisées soulignent de nouveau les droits des Canadiens français que le journal Le Droit défend avec l'ardeur du temps des croisades.

Sable: symbole de la force nécessaire à la lutte légitime du "Droit".

Or: symbole de la générosité et de la loyauté indispensable pour cette lutte;

Argent: symbole de l'honneur sans tache du poste CKCH;

Gueules: symbole de l'ardeur dans la lutte du "Droit";

Azur: symbole des hautes aspirations françaises de ce journal.

Devise: — "Certantibus futura": — Elle traduit la devise quadragénaire de notre journal: "L'avenir est à ceux qui luttent"... pour la foi et la langue, mission suprême du "Droit" d'Ottawa.